



septembre 2010

association royale  
des architectes de liège

LA GRENOUILLE

Prochaine assemblée générale :  
**le 5 octobre 2010**

**Débat**

**Perception de la profession d'architecte  
au sein de l'Administration**

Nous avons l'honneur de vous inviter à l'assemblée générale le  
**mardi 5 octobre 2010 à 17.30 heures**  
qui se tiendra en nos locaux.

Ordre du jour :

- Lecture et approbation du P.V. de l'assemblée générale du 8 juin 2010
- Correspondance et communications
- Divers

Interruption de séance

Débat :

Comment notre profession est-elle perçue au sein de l'Administration ?  
Débat sur fond du témoignage d'une Consoeur.

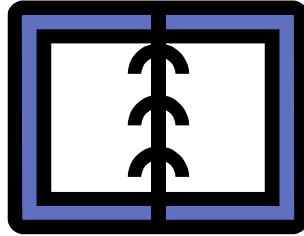
Dans l'attente de vous rencontrer nombreux, nous vous prions d'agréer, Cher Confrère,  
l'expression de nos salutations distinguées.

Luc HERZE, Président

*Nos remerciements vont à la société **RECTICEL Insulation** pour leur soutien à notre formation PEB qui s'est tenue courant mai 2010.*

Protection totale avec 5 produits de qualité.





## A VOS AGENDAS !

✘ 5 octobre 2010 : Assemblée générale : Débat – perception de la profession d'architecte par l'Administration

✘ 9 novembre 2010 Assemblée générale : TERRIAL – Terre cuite  
Couvertures et façades

✘ 7 décembre 2010 Assemblée générale :

## COTISATIONS 2010 :

Membres effectifs : 125 €

Membres aspirants : 70 €

Membres pensionnés : 70 €

Membres non indépendants : 85 €

Membres stagiaires :

1<sup>ère</sup> année inscription à l'ordre : 15 €

2<sup>ème</sup> année : 25 €

Parrainage : Réduction du montant de la cotisation de 12.5 € par membre parrainé effectivement inscrit à valoir sur la cotisation de 2011.

Cotisation au C.C.P. de l'ARALg : 000-0148741-40.

Note du secrétariat: l'accès au secrétariat se fait via le numéro de l'Association, qui est pour rappel 04/340.04.60.  
Le numéro 04-342.57.00 est réservé aux permanents d'INFOR-ARCHITECTURE

### ASSOCIATION ROYALE DES ARCHITECTES DE LIEGE

Quai des Ardennes, 12 – 4020 LIEGE

Tél. : 04-340.04.60 – Fax : 04-344.40.42



## Patrimoine liégeois de l'ULG.

Un bâtiment des années '30 est sauvé. !



L'ARalg se préoccupe depuis longtemps de la survie des bâtiments remarquables situés à Liège.

Dans son bulletin, elle a mené campagne pour la sauvegarde de la piscine de la Sauvenière, un projet conçu vers 1938 par l'architecte Georges Dedoyard.

Aujourd'hui, l'avenir de l'ex -piscine est assuré, via sa nouvelle affectation.

Depuis quelque temps, nous nous inquiétons du devenir du bâtiment universitaire du Génie Civil, une construction moderniste avec certains accents du Bauhaus.



Inclus dans le site du Val- Benoît, où avaient été construits les instituts de la faculté des sciences appliquées, aujourd'hui désertés par l'Université de Liège, on se posait la question : qu'advierait-il de cette œuvre élaborée vers 1935 par l'architecte Joseph Moutschen. ?

Il surclasse par son architecture recherchée tous les autres bâtiments du site, généralement d'une grande banalité.



IMMOBILIER SPI+

# La SPI+ s'empare du Val Benoît

Elle va le réaménager en un piétonnier composé d'appartements et d'entreprises

**Le Val Benoît, un modèle de reconversion écologique et économique? C'est le but que la SPI+ veut atteindre au travers des aménagements qu'elle envisage d'y mener. Prête à acquérir le premier des bâtiments, elle fait le point sur tous ses autres chantiers...**

La SPI+, agence de développement économique de la province de Liège, doit accuser le choc de la crise et a vendu bien moins d'hectares de terrain pour développer de nouvelles activités en 2009 (27 hectares) que durant l'année-record de 2008 (63). Il n'empêche, les demandes subsistent et l'offre doit être variée pour répondre rapidement aux investisseurs.

Cette année, pas moins de sept sites totalisant 276 hectares sont en chantier. L'extension du Science Park, entre Liège et Seraing, figure parmi les plus importants et devrait abriter un millier d'emplois supplémentaires...

D'autres seront lancées dans les toutes prochaines semaines à Sprimont, Ans ou encore Héron (voir ci-dessous). Au-delà des parcs économiques, la SPI+ travaille sur des projets immobiliers "mixtes" parmi lesquels le site du Val Benoît – ancien pôle de l'ULg – est un des plus emblématiques. Le bureau exécutif de l'intercommunale vient

## LE NOUVEAU SITE DEVRAIT ACCUEILLIR 500 HABITANTS ET 1.500 EMPLOIS

de décider d'acquérir le premier des bâtiments et les actes doivent être passés dans les prochains jours. Il s'agit de l'ancien institut de génie civil, en bord de Meuse, sur 14.000 m<sup>2</sup>. "Il faudra ensuite avancer bâtiment par bâtiment", explique Françoise Lejeune, directrice de l'intercommunale. La Ville de Liège possède un bâtiment, celui de l'institut de mécanique, qu'elle ven-

dra à la SPI+. En y ajoutant l'institut de chimie, une quarantaine de milliers de m<sup>2</sup> pourraient être réaffectés pour un budget de +/- 50 millions d'euros. "Sans oublier la propriété Moury pour du logement et du bureau et le partenariat que nous pensons mener avec la Société Wallonne du Logement pour des appartements", note Frédéric Van Vlodorp, porte-parole de la SPI+. Au total, le site pourrait accueillir 500 habitants et +/- 1.500 emplois.

La SPI+ rédige actuellement le cahier des charges pour la désignation, en septembre, d'un auteur de projet. Celui-ci devra réaliser le plan-masse de réaffectation des lieux, en tenant compte de plusieurs paramètres dictés par l'intercommunale: faire du site un ensemble piétonnier, abriter des entreprises dotées de labos et ateliers et, entre autres, penser à la collectivisation de la gestion des déchets sur l'ensemble du site. Les premiers travaux devraient débuter en 2014. «

LAURENCE WAUTERS



Extrait du journal « LA MEUSE » du 13 juillet 2010

## Le danger des maisons passives.

Depuis quelques semaines, on évoque les problèmes que pourraient poser les maisons passives en cas d'incendie.

Si les promoteurs de ce genre de construction s'en défendent vivement, les pompiers qui semblent avoir de bons arguments, s'inquiètent et demandent analyses, essais, réflexions et règles éventuelles à ce sujet.

Nous joignons un article paru dans le journal *Le Soir*. Il nous a autorisé la publication, nous le remercions.

Donc, affaire à suivre...

En complément, des articles relatifs au sujet.

Georges Foulon

## dans la construction

Le danger des maisons passives

Les maisons passives, les plus « autosuffisantes » en énergie, sont fortement isolées. Ce qui peut poser problème en cas d'incendie : soit, heureusement, le feu s'éteint de lui-même faute d'oxygène, soit le cœur d'incendie continue à couver et l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre provoque un retour de flamme voire une explosion. Autre souci, la chaleur aussi se retrouve enfermée et s'accumule beaucoup plus que lors d'un incendie ordinaire. Dans ces conditions, le risque de blessures est plus élevé pour les pompiers et les habitants. C'est pourquoi le SPF Intérieur réfléchit à des normes de sécurité à imposer aux architectes et entrepreneurs lors de la construction de ce type de maisons. Marc Gilbert, président de la Fédération royale des sapeurs-pompiers de Belgique, aimerait que ceux-ci soient consultés lors de l'élaboration de nouvelles technologies comme les maisons passives et espère une révision de la situation par les pouvoirs publics.

Extrait du journal « LE SOIR » des 17 et 18 juillet 2010

ACTU BELGIQUE

# Les maisons passives sont très dangereuses en cas d'incendie

Rédaction en ligne

mardi 13 juillet 2010, 07:13

Les maisons passives sont tellement bien isolées qu'il arrive que le cœur d'un incendie s'éteigne de lui-même. Mais le feu qui couve peut être à l'origine d'un retour de flamme ou d'une explosion si on ouvre une fenêtre ou une porte.

**L**es maisons passives sont tellement bien isolées qu'il est déjà arrivé à plusieurs reprises que le cœur d'un incendie s'éteigne de lui-même en raison d'un manque d'oxygène. « Mais le feu continue à couver, ce qui peut avoir des conséquences si quelqu'un ouvre une fenêtre ou une porte », indique-t-on chez les pompiers de Knokke. Le SPF Intérieur a demandé qu'une étude soit réalisée sur la sécurité des maisons passives en matière d'incendie, rapporte mardi Het Nieuwsblad.

Les maisons passives utilisent un minimum d'énergie. « C'est bien pour le porte-monnaie, mais pas si un incendie se déclare », explique Jérôme Glorie, directeur-général Sécurité et Prévention au SPF Intérieur.

« La fumée qui se dégage à l'intérieur ne peut sortir et un feu qui à première vue semble éteint peut être à l'origine d'un retour de flamme ou d'une explosion si on ouvre une fenêtre ou une porte. Cela conduit à des situations très dangereuses, tant pour les habitants que pour les pompiers. » Comme la chaleur ne sait pas non plus sortir dans les maisons passives, la température autour du cœur de l'incendie est dès lors beaucoup plus élevée que pour un incendie « normal ». « S'il y a une ventilation suffisante, 35 pc de la chaleur s'échappe par le haut et 65 pc par les côtés. Dans une maison passive toute la chaleur est renvoyée au cœur de l'incendie », explique Jean-Claude Vantorre, lieutenant chez les pompiers de Knokke-Heist.

Le SPF Intérieur doit décider fin 2010 si les architectes et entrepreneurs doivent construire différemment les maisons passives.

(Belga)

## Maisons passives, un peu de fumée sans feu...



En réponse aux articles parus dans les médias ces derniers jours concernant le risque présumé de grave incendie dans les maisons passives, la Plate-forme Maison Passive (PMP) tient à contribuer au débat et fait le point avec M. Hervé Breulet, de la Direction des risques accidentels de l'ISSeP

et promoteur de l'étude commanditée par le SPF Intérieur.

De quoi s'agit-il ? Constatant l'étanchéité à l'air quasi parfaite qui fait la réputation de ces maisons, les pompiers se demandent s'il n'existerait pas un risque qu'un feu couvant par défaut d'oxygène à l'intérieur du bâtiment ne puisse déclencher une explosion lors d'un apport brutal d'oxygène, par exemple au moment où des pompiers en intervention entreraient en brisant une vitre ou la porte d'entrée. Ce phénomène, connu des services de pompiers, porte le nom de backdraft.

Voilà plus d'un an que la PMP s'intéresse à la question, faisant suite à l'inquiétude formulée par un pompier formateur spécialisé dans ce phénomène (M. PL. Lamballais).

Pour apporter des réponses à ces questions légitimes, la PMP a participé à un travail réalisé par des étudiants de l'université de Mons et plus récemment, en tant qu'expert du standard passif, à une étude commanditée par le SPF Intérieur à l'association ISSeP / UMons, dont l'expérience est reconnue depuis plus de 40 ans dans le domaine de l'incendie des bâtiments et couvre un large champ d'action (tests en laboratoire, expertises, prévention, enseignement, simulations, études post sinistre...). La PMP a interrogé M. Hervé Breulet, de la Direction des risques accidentels de l'ISSeP et promoteur de la recherche précitée, dont les conclusions devraient être livrées pour la fin de l'année.

A ce stade, l'étude conjointe ISSeP – Umons indique que la nature du danger (effets de l'incendie) peut être différente mais que la hauteur de ce danger n'est pas nécessairement significativement différente pour les occupants d'une maison passive.

Si la crainte du backdraft est bien compréhensible, il convient de rappeler que ce phénomène existe depuis longtemps (voir par exemple l'incendie du 28 mars 1994 au 62 Watt St à New York, qui est bien documenté, ou plus proche de nous celui 7 février 2007 à Rochefort, qui a malheureusement coûté la vie à un homme du feu). Le risque est bien connu de la profession des pompiers, qui bénéficient d'ailleurs de formations spécifiques pour faire face à ce danger. Le backdraft n'est pas typique des maisons passives et peut survenir dans un immeuble traditionnel, l'accumulation de gaz imbrûlés pouvant se faire par exemple dans des faux plafonds. On peut également se remémorer l'accident survenu dans un supermarché à Waterloo en 2002, les fumées s'évacuant par le toit n'ont pas empêché la survenance d'un backdraft (la production de gaz imbrûlés étant plus importante que la capacité d'extraction des fumées).

L'étude dirigée par M. Breulet, intitulée « Passive House and Fire = Inferno ? », part de l'hypothèse que lorsque on ne met pas en évidence un niveau de risque plus important avec les maisons passives, alors on peut également écarter ce risque avec les maisons basse-énergie et autres nouvelles constructions relativement bien isolées et étanches.

Selon M Breulet, il faut se rappeler que le point de départ du foyer d'incendie est d'abord lié au contenu (mobilier, objets, etc.) d'une habitation, ce qui n'a rien à voir avec son éventuel caractère passif et est beaucoup plus important que l'épaisseur d'isolant disposé dans ses murs.

Pour les premières minutes de l'incendie, les premières comparaisons effectuées ne mettent pas en évidence de différence significative entre maisons passives et traditionnelles, en termes d'effets critiques. Notons cependant que l'étude est loin d'être finalisée et qu'aucune conclusion définitive ne peut être avancée. Un autre point important est que les phénomènes de backdraft et de flashover (extension du foyer de l'incendie plus ou moins simultanément à l'ensemble des matières combustibles présentes dans le local) ne sont visiblement pas uniquement liés à l'étanchéité à l'air du bâtiment et on constate que ces phénomènes se produisent aussi dans des bâtiments non isolés.

Enfin, pour M. Breulet, la question de l'intégrité du système d'étanchéité à l'air lorsque l'incendie se développe peut être posée.

Pour résumer, si on comprend l'inquiétude des corps de pompiers face à de nouvelles performances constructives, il semble qu'on fasse actuellement beaucoup de fumée, mais qu'on manque en réalité de faits alarmants. Certes, les habitudes des équipes d'intervention devront sans doute évoluer pour plus de sécurité (d'où l'étude en cours) et chacun reste conscient du risque que cela comporte. Il ne faut donc pas minimiser l'importance de la sécurité des occupants et des pompiers.

Mais à ce jour, aucun incendie n'a pu être signalé dans une maison passive, même dans des pays comme l'Allemagne ou l'Autriche. Ceci peut signifier plusieurs choses : soit l'information n'a pas été relayée, soit il n'y a réellement pas encore eu d'incendie dans une maison passive, soit les pompiers ne se sont tout simplement pas rendu compte qu'ils intervenaient sur une maison passive...

Finalement, la prévention reste le plus important. Seule une maison sur dix est aujourd'hui équipée d'un système de détection conforme à la réglementation... Ce serait pourtant sans aucun doute la moins coûteuse des interventions.

Benoit QUEVRIN, Coordinateur PMP.



Caserne PASSIVE des pompiers de Heidelberg (Allemagne)

### Documents à télécharger



[Fiche technique de la caserne des pompiers de Heidelberg](#)

type : PDF | 138,4 ko | 16.07.2010



LIBERTINAGE SONDAGE

# Etre architecte: c'est sexy

## Ces dames y sont sensibles lorsqu'elles cherchent l'amour

**L'homme reste très traditionnel dans son classement des professions les plus "érotiques": hôtesse de l'air, infirmière et secrétaire. Bref, il aime qu'on le bichonne.**

"Que faites-vous dans la vie?" Cette question n'est pas si anodine et pourrait transformer une simple rencontre en une liaison torride. Le site FirstAffair.be spécialisé dans le libertinage l'a posée à 4.261 francophones.

### L'HOMME FANTASME SUR UNE FEMME À "SON SERVICE" ET QUI LE CHOUCROUTE

Près d'un utilisateur sur trois (29%) a admis que les chances d'avoir une aventure passionnée augmentent si le métier du partenaire potentiel dégage un certain sex-appeal. L'enquête montre que les femmes rêvent en priorité de passer à l'acte avec un architecte ou un avocat. Voilà qui réduirait à néant l'idée du pompier incarnation du désir féminin. "Pas tout à fait", rectifie Chris Paulis, professeur à l'ULg et spécialisée dans la sexualité. "Ce sondage a été mené sur un site

de rencontres. La liste n'aurait pas été la même si vous aviez interrogé des femmes dans la rue. Elles auraient mis en avant le pompier et le sportif."

#### LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

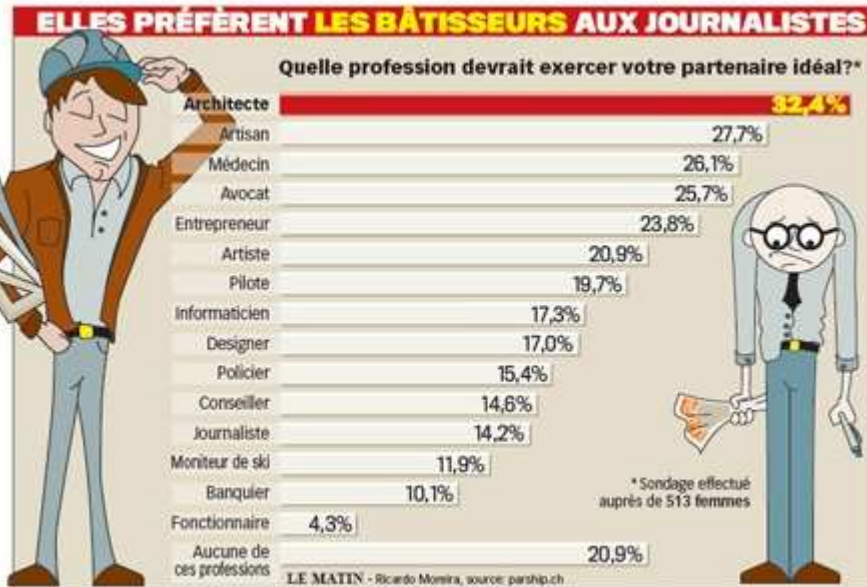
Sur ce type de site, les femmes recherchent l'assurance, la sécurité financière et l'ouverture au monde. On comprend pourquoi les professions libérales trustent le podium.

Mais ces dames n'ont pas forcément une approche vénale. "Elles peuvent aussi rechercher un partenaire qui ne leur reprochera pas de gagner plus d'argent", précise l'anthropologue.

L'homme, lui, rêve de la même femme aguichante qu'il soit dans la rue ou sur le web. Et ses goûts relèvent de la caricature: l'hôtesse de l'air, l'infirmière et la secrétaire...

Ces costumes trustent les magasins de lingerie coquine. Même si elle n'a pas d'uniforme comme ses deux consœurs, l'image de la secrétaire est néanmoins liée à une tenue vestimentaire très identifiable.

L'imaginaire masculin garde en tête la représentation d'une infirmière dont les vêtements épousent le corps, tout comme l'hôtesse de l'air. "Or maintenant, les infirmières portent de plus en plus des pantalons. Les



patients ne se privent pas de signaler que c'était mieux avant", explique Chris Paulis. Parmi ses étudiantes, elle compte nombre d'infirmières déjà en activité et qui viennent pour un complément de formation. Selon elles, il ne se passe pas un jour sans allusion érotique. "Certaines jouent sur ce fait. Une étudiante à qui on demandait pourquoi elle avait choisi une école plutôt qu'une autre a répondu "à cause du vêtement

de stage plus sexy", souligne l'anthropologue.

Autre point commun entre les trois métiers: celles qui l'exercent se penchent vers l'homme, lui présentant ainsi leur poitrine pour lui donner à manger dans un avion, le soigner sur son lit de douleur ou lui faire signer un document. Elles le chouchoutent, en quelque sorte elles sont à "son service" et à portée de main. «

YANNICK HALLET